

PRESENTATION DE LA DAAC

Organigramme

Rosan Olivier	DAAC
Boubekeur Valérie	Adjointe au DAAC Référente ADAGE
Mokadem Aïcha	Assistante de direction
Godefroy Sophie	Chargée de mission cinéma audio-visuel
Barreiros Michel	Chargé de mission danse et arts du cirque
Pham-Ba Christophe	Chargé de mission littérature
Zucchetto Christelle	Chargée de mission musique
Jover Anne-Laure	Chargée de mission patrimoine
Cadéac Hervé	Chargé de mission théâtre
Bichet-Ramon Karine	Chargé de mission culture scientifique et technologique
Lavanant Vincent	Chargé de mission culture scientifique et technologique Webmestre

05 36 25 88 62

<https://disciplines.ac-toulouse.fr/daac/>

Twitter : @DAACToulouse

Pilotes départementaux EAC

FLEURY	Céline	Hautes - Pyrénées
VATONNE	Catherine	Hautes - Pyrénées
LAFFON	Roland	Hautes - Pyrénées
CHANONY	Séverine	Hautes - Pyrénées
VEILLAT	Olivier	Tarn
VASLET	Olivier	Tarn
CROGUENNEC	Christel	Tarn
MAUREL	Laurent	Tarn
GRUWE	François	Tarn
SARRAZY	Marc	Tarn
RYBAKOWSKI	Bérandère	Gers
SERRECOURT	Marie-Hélène	Gers
BENARD	Eric	Gers
ESPINASSE	Jean-Michel	Gers
BASSETTO	Christophe	Gers
JOBARD	Sandrine	Gers
FEYBESSE	Catherine	Haute-Garonne
CHRISTOPHE	Marie-Noelle	Haute-Garonne
ESTIVALS	Sylvie	Haute-Garonne
MARILLEAU	Eric	Haute-Garonne
ROBERT-MANET	Karine	Haute-Garonne
MORIE	Sabine	Haute-Garonne
SIMOULIN	Valérie	Haute-Garonne
ARCHEN	Marie-Françoise	Haute-Garonne
PORTENART	Christophe	Lot
RIVANO	Jean-Pascal	Lot
LE GUERN	Sylvie	Lot
TITET	Laurence	Aveyron
PRATS	Anne	Aveyron
SABATIER	Monique	Aveyron
CHARLES	Karine	Aveyron
DUBARRY	Heidi	Tarn-et-Garonne
ESTEVE	Laurent	Tarn-et-Garonne
LOPEZ	Isabelle	Tarn-et-Garonne
RABAY	Xavier	Tarn-et-Garonne
CONTIVAL	Sabine	Tarn-et-Garonne
CANTEGREL	Céline	Tarn-et-Garonne
ORTET	Catherine	Ariège
HOUADEC	Virginie	Ariège
NEGRE-BOUDIER	Sophie	Ariège

Les chargés de mission en structures culturelles

Département	Structure	Chargé de Mission
ARIEGE	Archives départementales de l'Ariège	Véronique PASCAL
AVEYRON	Archives départementales de l'Aveyron	Emily TEYSSÉDRE-JULLIAN
AVEYRON	Micropolis, la Cité des insectes	Stéphane VIGUIER
AVEYRON	Musée Soulages	Julien TENES
HAUTE-GARONNE	Théâtre de la Cité- "Valises lecture"	Stéphanie GRILLON
HAUTE-GARONNE	Prix lycéens de la BD de Colomiers	Angelo LORUSSO
HAUTE-GARONNE	Cité de l'Espace	William GAMBAZZA
HAUTE-GARONNE	Les Abattoirs	Jessica LEDUC
HAUTE-GARONNE	Fondation Espace Ecureuil Caisse d'Épargne	Julie HOURLIER DE PREVAL
HAUTE-GARONNE	Musée Saint-Raymond	Anne DATTLER
HAUTE-GARONNE	Musée des Augustins	Christophe MARTINEZ
HAUTE-GARONNE	Orchestre du Capitole/Théâtre du Capitole	Ludovic PIFFAUT
HAUTE-GARONNE	Muséum d'Histoire Naturelle	Mathieu JANET
HAUTE-GARONNE	Science animation	Sylvie COUSINIE
HAUTE-GARONNE	La Cinémathèque de Toulouse	Salem TLEMSANI
HAUTE-GARONNE	Cinéma ABC	Emmanuel CANO
HAUTE-GARONNE	L'envol des pionniers	Vincent LEONARD
HAUTE-GARONNE	Musée Aéroscopia	Sébastien VALENZA
HAUTE-GARONNE	Observatoire Midi-Pyrénées	Renaud BLYWEERT
HAUTE-GARONNE	Observatoire Midi-Pyrénées	Yan SERRA
HAUTE-GARONNE	Archives départementales de la Haute-Garonne	Muriel PICHON ZUNIC
HAUTE-GARONNE	Archives municipales de Toulouse	Brigitte BERTHEMET
HAUTE-GARONNE	Archives départementales de la Haute-Garonne - Antenne du Comminges	Marine ROBRETEAU
GERS	Archives départementales du Gers	Delphine POQUES
GERS	Conservation départementale du patrimoine et des Musées du Gers/Flaran	Marielle AGOSTINI
LOT	Archives départementales du Lot	Sophie LAFON
LOT	Centre des monuments nationaux /Musée des écritures du Monde	Pierre-Etienne BAUX
HAUTES-PYRENEES	Archives départementales des Hautes-Pyrénées	Jean-Michel PONDEBAT-MARCARD
HAUTES-PYRENEES	Scène Nationale Le Parvis	Stéphanie PARAGE
TARN	Archives départementales du Tarn	Guillaume GRAS
TARN	Musée Goya	Thérèse URROZ
TARN	Musée Toulouse-Lautrec - Palais de la Berbie	Christel MAESTRIPIERI
TARN	Scène Nationale d'Albi	Emilie JOUANEL
TARN	Centre d'Art contemporain Le Lait	Anna DOS SANTOS
TARN-ET-GARONNE	Archives départementales du Tarn-et-Garonne	Géraldine HUBERT BOSC
TARN-ET-GARONNE	Musée Ingres	Christophe BROTONS

À L'INITIATIVE DU HAUT CONSEIL DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE



CHARTRE POUR l'éducation artistique et culturelle

1

L'éducation artistique et culturelle **doit être accessible à tous**, et en particulier aux jeunes au sein des établissements d'enseignement, de la maternelle à l'université.

2

L'éducation artistique et culturelle associe **la fréquentation des œuvres, la rencontre avec les artistes, la pratique artistique et l'acquisition de connaissances.**

3

L'éducation artistique et culturelle vise l'acquisition d'une culture partagée, riche et diversifiée dans ses formes patrimoniales et contemporaines, populaires et savantes, et dans ses dimensions nationales et internationales. C'est une **éducation à l'art.**

4

L'éducation artistique et culturelle contribue à la formation et à l'émancipation de la personne et du citoyen, à travers le développement de sa sensibilité, de sa créativité et de son esprit critique. C'est aussi une **éducation par l'art.**

5

L'éducation artistique et culturelle prend en compte **tous les temps de vie des jeunes**, dans le cadre d'un parcours cohérent impliquant leur **environnement familial et amical.**

6

L'éducation artistique et culturelle permet aux jeunes de **donner du sens à leurs expériences et de mieux appréhender le monde contemporain.**

7

L'égal accès de tous les jeunes à l'éducation artistique et culturelle repose sur **l'engagement mutuel entre différents partenaires** : communauté éducative et monde culturel, secteur associatif et société civile, État et collectivités territoriales.

8

L'éducation artistique et culturelle relève d'une **dynamique de projets associant des partenaires** (conception, évaluation, mise en œuvre).

9

L'éducation artistique et culturelle nécessite une **formation des différents acteurs** favorisant leur connaissance mutuelle, l'acquisition et le partage de références communes.

10

Le développement de l'éducation artistique et culturelle doit faire l'objet de **travaux de recherche et d'évaluation** permettant de cerner l'impact des actions, d'en améliorer la qualité et d'encourager les démarches innovantes.

	MINISTÈRE DE LA CULTURE	MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE	MINISTÈRE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES ET DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES	MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ	MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION	MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION
--	-------------------------	--	--	--	---	---

3 piliers

L'éducation artistique et culturelle, qui se distingue des enseignements artistiques par la place centrale des œuvres, des artistes, des lieux et des partenaires culturels dans les parcours mis en place auprès des élèves, **repose sur 3 piliers (arrêté interministériel du 1er juillet 2015)**

Fréquenter (Rencontres)	Pratiquer (Pratiques)	S'approprier (Connaissances)
------------------------------------	----------------------------------	---

13 compétences spécifiques

Chacun de ces piliers permet la construction de **compétences spécifiques** qui font de l'EAC une éducation à l'art et à la culture, au-delà d'une éducation **par** l'art et la culture au service de compétences disciplinaires (**arrêté interministériel du 1^{er} juillet 2015**).

Piliers de l'éducation artistique et culturelle	Grands objectifs de formation visés tout au long du parcours d'éducation artistique et culturelle
Fréquenter (Rencontres)	cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres.
	échanger avec un artiste, un créateur ou un professionnel de l'art et de la culture
	appréhender des œuvres et des productions artistiques
	identifier la diversité des lieux et des acteurs culturels de son territoire
Pratiquer (Pratiques)	utiliser des techniques d'expression artistique adaptées à une production
	mettre en œuvre un processus de création
	concevoir et réaliser la présentation d'une production
	s'intégrer dans un processus collectif
	réfléchir sur sa pratique
S'approprier (Connaissances)	exprimer une émotion esthétique et un jugement critique
	utiliser un vocabulaire approprié à chaque domaine artistique ou culturel
	mettre en relation différents champs de connaissances
	mobiliser ses savoirs et ses expériences au service de la compréhension de l'œuvre

Ces compétences communes aux acteurs culturels et de l'éducation nationale constituent la base sur laquelle les projets d'EAC doivent être construits.

La prise en compte **systematique** de ces compétences dans tous les projets d'actions et la référence **explicite** à ces compétences, auprès des élèves, sont nécessaires pour un développement qualitatif de l'EAC. **Sans elles, ce qui se joue dans les projets d'EAC relève encore trop souvent du subjectif ou de l'implicite.**

Des repères de progressivité

Afin d'assurer la **progressivité des apprentissages** dans ces grands objectifs de formation, des **repères** sont proposés du cycle 1 au cycle 4. Ils permettent également d'adapter les contenus des parcours d'EAC à l'âge des élèves.

Piliers	Objectifs	cycle 1	cycle 2	cycle 3	cycle 4
Fréquenter	Cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres	Ouverture aux émotions de différentes natures suscitées par des œuvres	Partage de ses émotions et enrichissement de ses perceptions	Ouverture à des esthétiques différentes et à des cultures plurielles	Manifestation d'une familiarité avec des productions artistiques d'expressions et de cultures diverses
	Échanger avec un artiste, un créateur ou un professionnel de l'art et de la culture	Accueil et écoute d'un artiste (d'un créateur) avec attention amorce d'un premier échange	Questionnement d'un artiste (d'un créateur) sur ses œuvres et sa démarche	Débat avec un artiste (un créateur) et restitution des termes du débat	Échange approfondi avec un artiste (un créateur) afin d'établir des liens entre la pratique de l'artiste et son propre travail
	Appréhender des œuvres et des productions artistiques	Suivi des codes appropriés lors des rencontres artistiques et culturelles	Intégration des codes appropriés face aux œuvres et productions artistiques rencontrées	Adaptation de son comportement face aux œuvres et aux productions artistiques selon les circonstances de la rencontre	Découverte personnelle (directe ou indirecte) d'œuvres et de productions artistiques de manière plus autonome
	Identifier la diversité des lieux et des acteurs culturels de son territoire	Reconnaissance de quelques lieux et acteurs culturels de son environnement proche	Repérage et qualification des principaux lieux culturels de son environnement	Découverte du rôle et des missions des principaux acteurs et lieux culturels de son territoire	Repérage de parcours de formation menant à différents métiers de l'art et de la culture, découverte de quelques grandes caractéristiques du financement et de l'économie des structures artistiques et culturelles

Piliers	Objectifs	cycle 1	cycle 2	cycle 3	cycle 4
Pratiquer	Utiliser des techniques d'expression artistique adaptées à une production	Identification et expérimentation de matériaux, d'outils et de postures dans des univers artistiques sonores, visuels et corporels	Action sur des matériaux (plastiques, sonores, corporels, textuels, émotionnels...) et expérimentation de gestes	Exploitation de matériaux au service d'une intention	Emploi de différentes techniques, réalisation de choix en fonction d'un projet de création
	Mettre en œuvre un processus de création	Ouverture à des expériences sensibles variées	Identification des différentes étapes d'une démarche de création	Implication dans les différentes étapes de la démarche de création	Prise d'initiatives, engagement, exercice de sa créativité
	Concevoir et réaliser la présentation d'une production	Présentation de sa production dans un lieu	Exploration de différentes formes de présentation	Réalisation de choix et création des dispositifs de présentation correspondants	Présentation de sa production en tenant compte du contexte
	S'intégrer dans un processus collectif	Participation à un projet collectif en respectant des règles	Engagement dans le collectif	Respect de l'avis des autres et formulation de propositions	Participation aux décisions collectives et à leur mise en œuvre
	Réfléchir sur sa pratique	Participation à un échange sur les propositions et les choix effectués	Définition d'intentions de réalisation et présentation de ces intentions en termes simples	Explication de son projet ou de sa production aux autres de manière structurée	Exercice d'un regard critique sur sa pratique pour faire évoluer son projet

Piliers	Objectifs	cycle 1	cycle 2	cycle 3	cycle 4
S'approprier	Exprimer une émotion esthétique et un jugement critique	Verbalisation de ses émotions	Confrontation de sa perception avec celle des autres élèves	Enrichissement de sa perception par une première analyse pour construire son jugement	Défense d'un point de vue en argumentant
	Comprendre et utiliser un vocabulaire approprié à chaque domaine artistique ou culturel	Emploi d'un vocabulaire élémentaire pour parler d'une œuvre	Appropriation des noms de différentes formes de productions artistiques	Utilisation de quelques éléments d'un lexique adapté pour caractériser une œuvre	Exploitation d'un lexique spécialisé pour analyser une œuvre
	Mettre en relation différents champs de connaissances	Repérage des éléments communs à des œuvres	Comparaison et rapprochement des éléments constitutifs de différentes œuvres	Situation des œuvres du passé et du présent dans leurs contextes	Situation des œuvres du passé et du présent dans leurs contextes à partir de questionnements transversaux
	Mobiliser ses savoirs et ses expériences au service de la compréhension d'une œuvre	Expression orale sur une œuvre pour la présenter	Identification de quelques éléments caractéristiques d'une œuvre	Mise en relation de quelques éléments constitutifs d'une œuvre avec les effets qu'elle produit	Utilisation de ressources pertinentes pour analyser une œuvre et déduire du sens

Une éducation à l'art et une éducation par l'art

3

L'éducation artistique et culturelle vise l'acquisition d'une culture partagée, riche et diversifiée dans ses formes patrimoniales et contemporaines, populaires et savantes, et dans ses dimensions nationales et internationales. C'est une **éducation à l'art**.

Mise en œuvre d'objectifs de formation spécifiques

4

L'éducation artistique et culturelle contribue à la formation et à l'émancipation de la personne et du citoyen, à travers le développement de sa sensibilité, de sa créativité et de son esprit critique. C'est aussi une **éducation par l'art**.

Lien avec les autres parcours éducatifs

Ancrage disciplinaire

L'arrêté du 1^{er} juillet 2015 définit des **objectifs de formation spécifiques** qui font de l'EAC une **éducation à l'art**.

Les projets d'EAC prennent également appui sur **des objectifs liés aux programmes disciplines, au socle commun (S4C)** et s'articulent avec les **autres parcours éducatifs**. En ce sens, l'EAC est aussi une **éducation par l'art**.

5 priorités pour parvenir au 100% EAC

La culture, les arts, leurs pratiques, sont des dimensions essentielles de la formation intellectuelle, sensible et personnelle des enfants. Parce qu'ils œuvrent à l'émancipation de chacun, ils sont indispensables à l'exigence républicaine de lutte contre les inégalités.

Pour ces raisons, le président de la République s'est engagé à ce que 100% des élèves bénéficient d'un parcours d'éducation artistique et culturelle, riche et structuré.

Afin de parvenir à cet objectif, **5 priorités nationales** ont été définies :

Chanter	La pratique vocale est une priorité. Un plan de développement doit permettre la mise en place de chorale dans toutes les écoles et collèges, avec un soutien apporté aux partenaires et musiciens intervenants.
Lire	Une approche renouvelée de la lecture pour soi en tant que plaisir personnel et partagé est encouragée. Un soutien est apporté à la découverte par les élèves de textes et d'auteurs ainsi que des métiers de la chaîne du livre. « Le quart d'heure de lecture » dans les écoles et les établissements scolaires doit être généralisé.
Regarder	L'éducation des élèves au regard à porter sur le foisonnement des images dans notre société passe par l'étude des œuvres d'art et l'appropriation du patrimoine commun, notamment la production audio-visuelle.
S'exprimer à l'oral	L'éloquence doit être développée pour permettre aux élèves de travailler la lecture à voix haute, la diction, l'expressivité, l'échange argumenté et la prise de parole face à un public. Cette dimension contribue également à la construction des compétences relatives à l'expression des émotions esthétiques, à la mise en œuvre de processus collectifs et à la formalisation d'un retour sur sa pratique.
Développer son esprit critique	Le travail conduit sur la réception des œuvres d'art doit aussi permettre aux élèves de renforcer leur éducation aux médias et à l'information. L'ouverture à des esthétiques et des cultures variées, le dialogue avec les artistes, l'expression d'un jugement critique s'articulent de manière complémentaire avec l'enseignement moral et civique.

Ces 5 priorités **traversent** les différents champs artistiques et domaines culturels. **Elles constituent des repères de structuration des parcours d'éducation artistique et culturelle des élèves.** Elles ne sont pas exclusives d'autres formes d'arts ou de pratiques.

Le suivi du développement de l'EAC dans les écoles et les EPLE sera effectué à compter de janvier 2021 grâce à l'outil **ADAGE** qui permettra de **recenser** les projets d'EAC dans les établissements et de **lancer des appels à projets**.



APPLICATION DÉDIÉE A LA GÉNÉRALISATION
DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

<https://disciplines.ac-toulouse.fr/daac/adage>

À compter de janvier 2021, chaque établissement scolaire aura accès à une nouvelle application, **Adage**, qui lui permettra **d'inscrire tous les projets artistiques et culturels menés, dans le cadre de son projet d'établissement ou projet d'école**. Ce faisant, chacun pourra voir ce que les autres équipes ont mis en place, et avec quels partenaires culturels.

À la rentrée 2020, Adage servira aussi d'outil pour **solliciter des financements académiques pour les projets EAC ou pour candidater à des projets départementaux, académiques ou nationaux, via la fonctionnalité Appel à projets**. Les ressources et la visibilité offerte par Adage permettront ainsi un pilotage fin en favorisant l'émergence de partenariats et en accompagnant au mieux les équipes pédagogiques dans la construction de leur projet en vue d'atteindre le 100 % EAC.

Recensement :

Recensement du **volet culturel des projets d'école et d'établissement**.

Recensement de **l'ensemble des actions d'EAC** menées dans l'établissement ou l'école.

Recensement possible **tout au long de l'année**, à partir de janvier 2021.

Visibilité de ce recensement par les **acteurs institutionnels et les partenaires**.

Précision des **objectifs de formation** liés aux projets d'EAC.

Appels à projet :

Lancement d'appels à projets en direction des EPLE et des écoles pour participer à tous les parcours culturels d'initiative nationale, académique ou départementale dans tous les domaines des arts et de la culture et pour solliciter des financements pour des projets d'initiative locale.

Les appels à projets pouvant donner lieu à un accompagnement financier de la DAAC concerneront :

- **Les projets EAC d'initiative locale dans toutes les priorités et tous les domaines artistiques et culturels**
- **Les projets EAC/EDD**
- **Les projets EAC/internats du XXIème siècle**
- **Les projets EAC/parcours citoyen**
- **Les projets de culture occitane**
- **Les ateliers scientifiques et technologiques**
- **Les projets EAC d'initiative académique ou nationale**

Des parcours culturels sans allocation de moyens rectoraux seront également pris en compte dans les campagnes d'appels pour mieux les faire connaître et pour permettre de réguler les participations (quand une jauge est mise en place, par exemple)

Lancement des appels à projets entre mai et septembre pour l'année scolaire suivante.

MISE EN ŒUVRE ACADÉMIQUE DE LA POLITIQUE D'EAC

Voici à la suite quelques priorités académiques en faveur de la généralisation de l'éducation artistique et culturelle.

Partenariats et territoires

- Renforcer la présence des partenaires culturels dans les territoires isolés ou défavorisés.
- Renforcer l'identité culturelle et artistique des territoires par l'implantation de résidences Médecis (internats du XXIème siècle) et par la promotion de réseaux d'établissements articulés autour d'une offre culturelle et artistique spécifique (par exemple, réseau des CHAMDT, orchestres à l'école, troupes scolaires de théâtre, enseignements artistiques en lycée, ...).
- Accompagner le développement des internats d'excellence en renforçant le volet EAC des projets

Structuration et diffusion

- Généraliser l'usage de l'outil ministériel ADAGE pour faciliter l'état des lieux du 100% EAC et pour accompagner les écoles et les EPLE dans une structuration qualitative de leur offre d'EAC.
- Diffusion d'un vade-mecum de l'EAC à l'ensemble des écoles et EPLE.

Formation et accompagnement

- Poursuivre la mise en œuvre d'une formation annuelle de tous les référents culture des EPLE et des chargés de mission EAC en structures culturelles.
- Assurer une coordination départementale avec les pilotes départementaux EAC.
- Renforcer la logique de co-construction des projets d'EAC avec l'ensemble des partenaires.
- Renforcer le rôle de la DAAC dans l'accompagnement des projets et des pratiques d'EAC, et dans les formations à l'attention des personnels.
- Renforcer le rôle du site internet de la DAAC comme espace de ressources en EAC.

Impulsion et communication

- Proposer des appels à projets et à candidature en tenant compte de toutes les priorités nationales et académiques en EAC.
- Valoriser les territoires et les établissements scolaires en proposant la création d'un festival académique de l'EAC décliné dans l'ensemble des départements (mettre en avant les valeurs portées par l'éducation artistique et culturelle et mises en œuvre dans les établissements, favoriser les rencontres avec les partenaires territoriaux et culturels de l'EAC, valoriser leur engagement, faciliter la coordination pour les futurs projets d'EAC).
- Prendre en compte les compétences numériques des élèves et les développer pour favoriser la pratique et la valorisation de l'EAC.
- Accompagner la création, dans les établissements volontaires, de la fonction d'élèves ambassadeurs de la culture, chargés de l'animation d'une galerie d'art de l'établissement et de l'organisation d'une journée de valorisation des projets artistiques et culturels à l'échelle de l'établissement.

TRAME DE PROJET D'EAC

Voici une proposition de trame de formalisation de projet d'EAC qui peut être adaptée à la situation de chaque établissement. Les rubriques tiennent compte des éléments à renseigner dans l'application ADAGE.

PROJET D'EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

TITRE DU PROJET
PROJET A DESTINATION DE... <i>(Niveau(x), Classes(s), groupe(s) d'élève(s)...) </i>
PROJET INTER-DEGRES <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Si Oui, préciser :
NOM, PRENOM, DISCIPLINE DU PROFESSEUR COORDONNATEUR DU PROJET
EQUIPE DU PROJET <i>(Nom, prénom, discipline...)</i>
LE PROJET EN QUELQUES MOTS...
LE(S) PARTENAIRE(S) <i>(Nom, prénom, courriel, compagnie ou structure site internet, adresse, numéro de téléphone, n° SIRET)</i>
LES 5 AXES PRIORITAIRES DE L'EAC <i>(cocher les axes concernés par la proposition)</i> <input type="checkbox"/> Chanter <input type="checkbox"/> Lire <input type="checkbox"/> Regarder <input type="checkbox"/> S'exprimer à l'oral <input type="checkbox"/> Développer son esprit critique <i>(Voir présentation des 5 priorités - https://view.genial.ly/5fa964781c683e0d1b83d48b)</i>
DOMAINE(S) CULTUREL(S) ET ARTISTIQUE(S) CONCERNE(S) <i>(cocher le(s) domaine(s) concerné(s) par la proposition)</i> <input type="checkbox"/> Archives <input type="checkbox"/> Arts visuels <input type="checkbox"/> Bande dessinée <input type="checkbox"/> Cinéma/audiovisuel <input type="checkbox"/> Théâtre <input type="checkbox"/> Musique <input type="checkbox"/> Danse/arts du cirque <input type="checkbox"/> Littérature <input type="checkbox"/> Langue vivante régionale <input type="checkbox"/> Patrimoine/architecture <input type="checkbox"/> Culture scientifique technique et industrielle <input type="checkbox"/> Éducation au développement durable <input type="checkbox"/> HDA

OBJECTIFS DE FORMATION

LES TROIS PILIERS DE L'EAC	GRANDS OBJECTIFS DE FORMATION VISES	AUTRES OBJECTIFS DE FORMATION (objectifs disciplinaires et/ou transversaux, capacités...)
Fréquenter (Rencontres)	<input type="checkbox"/> Cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres	
	<input type="checkbox"/> Échanger avec un artiste, un créateur ou un professionnel de l'art et de la culture	
	<input type="checkbox"/> Appréhender des œuvres et des productions artistiques	
	<input type="checkbox"/> Identifier la diversité des lieux et des acteurs culturels de son territoire	
Pratiquer (Pratiques)	<input type="checkbox"/> Utiliser des techniques d'expression artistique adaptées à une production	
	<input type="checkbox"/> Mettre en œuvre un processus de création	
	<input type="checkbox"/> Concevoir et réaliser la présentation d'une production	
	<input type="checkbox"/> S'intégrer dans un processus collectif	
	<input type="checkbox"/> Réfléchir sur sa pratique	
S'approprier (Connaissances)	<input type="checkbox"/> Exprimer une émotion esthétique et un jugement critique	
	<input type="checkbox"/> Utiliser un vocabulaire approprié à chaque domaine artistique ou culturel	
	<input type="checkbox"/> Mettre en relation différents champs de connaissances	
	<input type="checkbox"/> Mobiliser ses savoirs et ses expériences au service de la compréhension de l'œuvre	

L'arrêté du 1^{er} juillet 2015 propose pour chaque grand objectif de formation des repères de progression qui permettent de préciser les attendus selon l'âge des élèves, indicateurs pour le projet (champs obligatoire)

RÔLES RESPECTIFS DES ENSEIGNANTS ET DES PARTENAIRES CULTURELS DANS LA CONDUITE DU PROJET :**LE BUDGET PREVISIONNEL DU PROJET** *(un co-financement est à envisager par le coordonnateur afin de garantir la faisabilité du projet)*

DEPENSES	RECETTES
Coût de ou des interventions Nombre d'heures x /heure =	Participation de l'école, de l'établissement
Billets d'entrée	Subventions demandées aux collectivités locales
Frais de déplacement	Autres apports
Achat de matériel (attention l'achat de matériel ne pourra pas prétendre à subvention)	Demande dans le cadre de l'appel à projet « reste à financer » (si la note de cadrage précise d'un financement sera apporté par la DAAC)
TOTAL (en €)	TOTAL (en €)

MODALITES D'EVALUATION, DE RESTITUTION ET DE VALORISATION DU PROJET :